



Ordre des  
**TECHNOLOGUES  
PROFESSIONNELS**  
du Québec

**COMMUNIQUÉ**  
**Pour diffusion immédiate**

*Nouvelles dispositions en matière d'inspection*

## **L'OTPQ accueille avec enthousiasme l'annonce du programme 2025-2029 annoncée par la GCR**

**Montréal, le 28 août 2024** – Le président de l'Ordre des technologues professionnels du Québec (OTPQ), Richard Legendre, ainsi que la directrice générale et secrétaire, Guylaine Houle, ont assisté mardi dernier à la présentation du programme 2025-2029 de la Garantie de construction résidentielle (GCR) lors d'un événement réunissant l'ensemble des parties prenantes de l'industrie de la construction résidentielle et en présence du ministre du Travail, Jean Boulet.

Ils ont été en mesure de prendre connaissance des nouvelles dispositions qui seront déployées graduellement au cours des 5 prochaines années. À terme, les habitations neuves assujetties au plan de garantie obligatoire seront inspectées 3 fois, dont l'une juste avant la fermeture des murs.

### **L'expertise des technologues professionnelles mise à contribution**

L'OTPQ s'est dit ravi par l'annonce de ce programme 2025-2029 et surtout par l'expression de la reconnaissance de l'expertise des membres de l'OTPQ comme faisant partie de la solution. « Nos technologues professionnels sont qualifiés et prêts à relever cet important défi d'accroître la qualité de la construction au Québec et d'assurer la protection de l'investissement le plus important des familles québécoises », mentionne Richard Legendre.

Le président de l'OTPQ a par ailleurs profité de l'occasion pour réitérer l'intention de son organisation de continuer à collaborer avec toutes les parties prenantes du milieu de la construction étant convaincu que les technologues professionnels peuvent davantage mettre l'épaule à la roue pour assurer la réussite de ce plan ambitieux.

### **Une approche qui donne des résultats depuis 2015**

L'OTPQ reconnaît les efforts consentis par GCR ayant vu les inspections de maisons neuves passer de 10% en 2015 à 100% en 2023. Ils ont ainsi fait diminuer les défauts de construction détectés en chantier de 58%.

« L'amélioration des pratiques en matière d'inspection et de surveillance des chantiers de construction est à la base des demandes de l'OTPQ. Nous sommes ravis de voir nos technologues professionnels contribuer au programme de la GCR et ainsi assurer une meilleure protection du public qui désire une augmentation des inspections », assure Richard Legendre.



Ordre des  
**TECHNOLOGUES  
PROFESSIONNELS**  
du Québec

**COMMUNIQUÉ**  
**Pour diffusion immédiate**

### **Source**

Ordre des technologues professionnels du Québec

### **Renseignements**

Hélène Raymond  
Adjointe administrative à la direction générale et à la présidence  
Courriel : [communication@otpq.org](mailto:communication@otpq.org)  
Téléphone : 514 845-3247 ou 1 800 561-3459, poste 120

### **À propos de l'ordre**

L'Ordre des technologues professionnels du Québec (OTPQ) regroupe près de 3300 technologues professionnels représentant plus de 60 domaines de pratique. Notre mission est d'encadrer et de soutenir la pratique des technologues professionnels dans l'intérêt public, notamment en architecture et en génie. Pour ainsi, valoriser et assurer les compétences distinctes et diversifiées des technologues professionnels et faire reconnaître leur apport incontournable à la société.